

Fiche de prévention

MECANICIEN



cist

ma santé au travail

Ensemble, réduisons les risques professionnels

Quelles activités ?

Risques chimiques :

- Carburants (benzène)
- Huiles
- Nettoyants, dégraissants (solvants)
- Poussières de freins/embrayage (amiante, fibres céramiques)
- Gaz d'échappement (dont HAP)

Risques physiques :

- Manutentions
- Postures de travail, gestes répétitifs (dos, épaules, coudes, poignets et genoux)
- Bruit : compresseur, clés à choc, outillage
- Vibrations système main/bras

Accidents du travail :

- Chute sur sol glissant, encombré ou de hauteur (fosses)
- Plaies, traumatismes (nombreux outils)
- Risques routiers (essais sur route)



Quelles conséquences sur la santé ?

- Maladies du sang
- Dermatoses, irritations cutanées, eczéma, papulo pustules (boutons purulents), cancer cutané
- Atteintes neurologiques (maux de tête, vertiges, sensation d'ébriété, troubles de mémoire)
- Maladies broncho pulmonaires (cancer, fibrose, insuffisance respiratoire),
- Cancer de vessie
- Lombalgies, cervicalgies, hernie discale
- Troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Diminution de l'audition, fatigue, irritabilité, troubles du sommeil



Numéro unique

0590 418 260
www.cist-gpe.com

ZAC de Moudong Sud
Rue Claude Emmanuel Blandin 97122 Baie-Mahault



Quelles préventions ?

- Port des vêtements de travail, chaussures et lunettes de sécurité, casque antibruit ou bouchons d'oreille
- Hygiène des mains (proscrire le lavage avec les solvants ou les carburants, utiliser des savons appropriés)
- Port de gants en nitrile
- Utiliser des fontaines biologiques
- Port de masques (FFP3) lors des interventions sur embrayage ou freins, proscrire les soufflettes, ne pas balayer à sec mais à l'humide ou aspirer
- Utiliser des extracteurs de gaz d'échappement
- Entretenir l'atelier (stocker et utiliser les produits conformément aux fiches de données de sécurité réclamées auprès du fournisseur)
- Utiliser des aides à la manutention, participer à des formations (PRAP)

La prévention en santé au travail

La prévention concerne l'ensemble des mesures pour prévenir un risque, c'est-à-dire pour l'empêcher totalement de survenir, ou, à défaut, pour éviter ses conséquences ou en réduire les effets ou la fréquence.

La prévention des risques professionnels regroupe les actions collectives ou individuelles qui évitent l'apparition d'un danger lié au travail effectué ou à son environnement, ou en diminue les impacts.



PRÉVENTION PRIMAIRE

Prévenir

C'est éliminer ou réduire les risques avant l'apparition de possibles conséquences néfastes sur la santé.



PRÉVENTION SECONDAIRE

Limiter et corriger

C'est limiter la gravité d'un mal qu'on ne peut empêcher d'apparaître et/ou en limiter les conséquences.



PRÉVENTION TERTIAIRE

Réparer

C'est traiter les dommages et réparer les individus.

Règlementation

- Norme NF X 35 109 Port de charges
- Norme NF R 63-102 Crics de garage
- Norme T 73-101 Détergents d'atelier sans solvant
- INRS catalogue ED/TI-ED 6281: Réparation et entretien des véhicules automobiles

INRS :

- ED 6282 Réparation et entretien des VL
- ED 6173 Réparation et entretien des PL
- ED 6091 Travaux de retrait de matériaux contenant de l'amiante
- ED 6105 Ponts roulants
- ED 888 la main et les produits chimiques
- ED 6197 J'étiquette les produits chimiques



Numéro unique

0590 418 260

www.cist-gpe.com

ZAC de Moudong Sud
Rue Claude Emmanuel Blandin
97122 Baie-Mahault